



www.agen.fr

Présentation Unité de valorisation énergétique SOGAD

Jeudi 9 mai 2019 à 10h30

Usine de Monbusq

Monsieur le Directeur Commercial du Groupe Suez,

Monsieur le Directeur « Business Unit » de Séché Environnement,

Mesdames et Messieurs,

C'est une journée importante pour l'Agglomération d'Agen et c'est la raison pour laquelle j'ai souhaité, avec Pierre Trey d'Ousteau Vice-Président en charge du traitement des déchets et de l'économie circulaire, vous réunir sur le site de l'usine SOGAD du Passage pour vous présenter la Délégation de service Public que nous avons mise en place avec deux partenaires majeurs reconnus dans la gestion des déchets et leur valorisation.

Il s'agit du Groupe SUEZ et de Séché Environnement dont je salue les représentants.

C'est une journée importante car elle marque le début d'un nouveau partenariat public/privé sur lequel travaille depuis de longs mois les services de l'Agglomération agenaise avec les équipes de Suez et de Séché Environnement.

Pour faire simple, c'est en avril 2017 que l'Agglomération a décidé de racheter l'usine d'incinération et de mettre en place comme mode de gestion pour cette unité de production une délégation de service public.

Cette délégation a été confiée à la société SOGAD en juin 2018 pour une durée 15 ans. Elle prévoit notamment des investissements importants réalisés par nos partenaires à hauteur 6,8 M€. Ces travaux se déclinent en 2 tranches :

- la première comprend le renouvellement de la grille, les locaux sociaux et un générateur électrique particulièrement innovant qui permettra de produire de l'électricité pour l'autoconsommation à partir de l'énergie issue de la combustion des déchets ménagers.
- la seconde prévoit l'optimisation énergétique et le raccordement au futur réseau de chaleur urbain.

Avec ses investissements stratégiques, l'Agglomération d'Agen change d'époque en transformant son usine d'incinération en véritable unité de valorisation énergétique conformément aux objectifs fixés par la loi sur la transition énergétique.

Cette décision nous permet en outre :

- de consolider le partenariat avec l'usine ATEMAX en pérennisant la fourniture de chaleur à hauteur de 22000 MWh/an
- de réaliser des travaux majeurs qui nous donne une visibilité à moyen terme et sans impact sur le prix de la TEOM pour les 31 communes de notre agglomération
- de projeter cette usine vers une démarche innovante en la raccordant demain à notre réseau de chaleur urbain. En effet, au-delà de la chaleur fournie à ATEMAX, la SOGAD va doubler sa capacité de production de chaleur ce qui permettra de fournir l'équivalent de 4000 logements en eau chaude et chauffage !
- de pérenniser le site SOGAD sur notre agglomération et ça aussi c'est une bonne nouvelle pour les salariés de l'entreprise, je les salue

Quand je dis que nous changeons d'époque, l'expression n'est pas usurpée. La transition énergétique, les énergies renouvelables et l'économie circulaire, tout le monde en parle.

Et bien nous, nous le faisons avec cette nouvelle usine d'incinération, avec ce nouveau modèle économique. Ce site est un élément de réponse clé à la mise en œuvre de la transition écologique que nous souhaitons impulser avec tous mes collègues de l'Agglomération agenaise.

Songez que les 25000 tonnes d'ordures ménagères traitées annuellement sur ce site ne partiront plus en fumée.

Elles permettront de produire plus de 1500 MWh/an d'électricité qui permettra à la SOGAD une autosuffisance à hauteur de 65% !

Elles permettront de fournir à la fin des travaux 40000 MWh/an de chaleur répartis entre ATEMAX et le futur réseau de chaleur urbain.

Bref, ce projet industriel est l'illustration parfaite d'une économie circulaire intelligente qui crée localement des boucles de valorisation énergétique.

Ce projet industriel nous permet aussi de bénéficier d'une visibilité à moyen terme pour le traitement des ordures ménagères de nos 100000 habitants puisque nous sommes encore très loin de la capacité maximale de traitement de l'usine estimée à 32000 tonnes.

Tout cela nous paraît naturel mais il suffit de regarder autour de nous pour réaliser que cela ne l'est pas. La fermeture prochaine des sites de Nicole et de Monflanquin fragilisera considérablement le traitement des déchets ménagers au niveau du département. A ce jour, aucune de solution de remplacement n'existe, il est désormais urgent que les parties prenantes se mettent au travail sur un dossier stratégique pour les habitants du Lot et Garonne.

Je suis fier aujourd'hui de pouvoir dire à nos 100000 habitants que l'Agglomération d'Agen est prête.

Je veux dire aussi que nous avons trouvé avec SUEZ et Séché Environnement de véritables professionnels qui ont su comprendre nos attentes et nous proposer une expertise fine et des solutions innovantes. Soyez-en remerciés.

Une fois ce chantier achevé, nous devons dès aujourd'hui nous mettre en ordre de marche et raisonner sur le long terme. C'est une banalité que de dire que les meilleurs déchets sont ceux que l'on ne produit pas.

Et bien oui, c'est à cela que nous devons réfléchir dans les prochaines années pour mettre en œuvre un plan d'actions offensif pour réduire notre production de déchets.

L'Agglomération d'Agen consciente des enjeux environnementaux et économiques relèvera ce défi. Elle participera, modestement, à son niveau mais avec détermination à la préservation de notre planète. Je sais pouvoir compter sur la mobilisation citoyenne de nos habitants pour nous inscrire durablement dans cette démarche vertueuse.

Vive la SOGAD et vive l'Agglomération d'Agen, je vous remercie